

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

2e partie

- Politique - Au Parti Socialiste -

Date de mise en ligne : dimanche 25 août 2002

Démocratie & Socialisme

Défendre un idéal socialiste contre le désordre libéral. Un idéal opposé à la gabegie et au désordre capitaliste. Appuyé sur des revendications majoritaires dans le salariat.

2.1 Question vitale : qui les socialistes aspirent-ils à représenter ? à qui s'opposent-ils ? sur quelle force sociale s'appuient-ils ?

2.1.1 À qui s'opposent les socialistes ? Pour qui agissent-ils dans cette société ? Car ils ne sauraient plaire au Medef et aux salariés .

Ils ne peuvent défendre correctement les droits de 21 millions de salariés français et les exigences des multinationales, la dictature des actionnaires, dont les marges ne sont, à leurs yeux, jamais suffisantes.

Les socialistes doivent défendre les intérêts de la majorité des humains, du milliard et demi qui manque d'eau, qui souffre de la faim, tout comme des centaines de millions de travailleurs qui se voient spolier, voler leurs maigres salaires, retraites, pensions, du Texas à Buenos Aires, de Séoul à Berlin, de Londres à Johannesburg.

Ils doivent s'opposer à ceux qui profitent sans vergogne du système capitaliste, aux "riches malfaiteurs" (expression de Franklin Roosevelt) d'Enron, de Worldcom, de Tycon, de Mercks, à "l'étrange dictature" des actionnaires, des pétroliers, des lobbies militaro-industriels, à l'empire des USA.

Notre parti ne dit pas suffisamment contre quoi (contre qui, contre quel système) il est. Cela manque à sa crédibilité. De même qu'il doit dire qui il entend représenter, défendre, soutenir, faire valoir les droits.

Ils doivent, ce faisant, se faire entendre de la génération qui, de Seattle à Gênes, et Porto Alegre affirme qu'un "autre monde est possible". Pour se faire entendre de la jeunesse et des salariés.

2.1.2 Nous avons une base sociale forte et puissante : le salariat qui n'a jamais été aussi nombreux dans le monde et dans notre pays. Alors qu'il y a un milliard et demi de salariés dans le monde, il y a 88 % de la population active française qui est salariée.

Ce salariat n'a jamais cessé de progresser historiquement ; il était de 50 % de la population active en 1945, il est écrasant majoritairement aujourd'hui. La norme est le contrat de travail, un lien de subordination juridique, où l'employeur décide unilatéralement de la naissance du contrat, de son exécution, de sa fin. Les salariés n'ont pour l'essentiel que leur force de travail à vendre.

Contrairement à ce que prétendent nos théoriciens droitiers du Parti socialiste, ce salariat n'est ni plus "éclaté," ni "plus hétérogène" qu'avant. Au contraire, il s'homogénéise puissamment en même temps qu'il se développe numériquement. Certes, la conscience de ce salariat n'est pas aussi homogène que l'est sa situation objective. Des retards, des divisions, syndicales et politiques, superstructurelles, existent, qui l'empêchent encore d'agir comme une force sociale unifiée et centrale : elles sont dues à la longue histoire du 20^e siècle, à celle du stalinisme, de la social-démocratie, du gauchisme.

C'est à nous, socialistes, de postuler à l'unification politique et syndicale de ce salariat. C'est à nous de dépasser, de faire la synthèse des aspirations de celles et ceux qui sont la force centrale déterminante de ce pays. C'est à nous

de les valoriser, de les rassembler, de les mobiliser pour opérer la transformation sociale qui conduira à la République sociale - française et universelle. Toute résistance, toute rénovation, tout bond en avant, partira du salariat :

2.1.3 Contrairement à Laurent Fabius ou DSK, nous ne soumettons pas notre politique socialiste à la conquête des couches moyennes, ou autres "bobos" prisés des médias. Seulement 5 % de la population possède 57 % du patrimoine. La concentration de la rente et du capital est énorme. Moins qu'aux Etats-unis, mais nous suivons leur chemin. Alors qu'à l'autre bout de l'échelle 10 % possède 1 % dudit patrimoine. Il reste 94 % de la population qui se partage - inégalement - 42 % des richesses. C'est une photographie radicale de la situation. Parmi les 3,5 millions de cadres (public et privé), environ 2 % ont un véritable statut juridique de "cadre supérieur", les autres sont des cadres d'exécution. Plus d'un quart des cadres ont un salaire inférieur au plafond de la sécurité sociale (14 700 F....) et leur nombre est en progression.

Les "couches moyennes" sont introuvables.

Ce ne sont pas elles qui peuvent fonder une politique, ni qui font une quelconque différence dans une élection. Même si leur puissance économique et politique est encore réelle, leurs lobbies sont actifs, il y a longtemps qu'ils pèsent moins que le salariat.

Encourager la rente, et les rentiers ne fonde pas davantage une politique. Rien, absolument rien ne justifie une politique privilégiée vers la rente, les prétendues "classes moyennes", ni au plan numérique, sociologique, ni au plan économique. Ni pour des raisons électorales, ni pour des raisons sociales. Les socialistes qui prétendent courtiser les "classes moyennes" et ignorent la puissance du salariat, n'ont pas d'avenir.

2.1.4 Nous ne croyons pas que la tâche des socialistes soit de se préoccuper d'abord sinon uniquement, des "exclus". Nous croyons pouvoir supprimer l'exclusion en faisant avancer par le haut toute la société - même s'il y faut bien évidemment des mesures spécifiques, transitoires (hausse des minima sociaux notamment). Nous savons qu'il y a 20 % de la société qui a souffert plus que les autres salariés de la crise. Désinsérés, désocialisés, sans emploi, sans formation, pour eux, l'égalité des chances et des droits est une lointaine utopie. Il y a 3,4 millions de temps partiels, à 85 % des femmes et des non qualifiées. Il y a 6 millions de personnes dont le revenu est inférieur au Smic. Il y a 22 % de jeunes au chômage. Il y a 950 000 CDD, 650 000 intérimaires. Entre 1 et 1,5 précaires et "travailleurs pauvres" sur dix. Le nombre de chômeurs, de sous-emploi, de cas sociaux, de marginaux est supérieur, de loin, à ceux qui sont officiellement demandeurs d'emploi. Et il y a au minimum 1,5 à 2 millions de "travailleurs pauvres".

Nous ne sommes pas de cette école qui évite de s'attaquer aux profits et aux capitalistes. Nous voulons faire progresser l'ensemble des droits pour l'ensemble des salariés afin de tirer vers le haut et... d'inclure les "exclus". Pour atteindre "zéro jeune au chômage", il faut de bonnes formations, de bonnes conditions de travail, de bons salaires, pas des "emplois au rabais," ni des CIP, ni des "petits boulots" déréglés. Pour réinsérer des chômeurs en difficulté et en fins de droits, il ne faut pas de sous-statut, ni des indemnités dégressives, ni des pressions à "l'employabilité" mais au contraire un vrai travail avec un vrai salaire.

Les socialistes n'acceptent pas les chantages aux délocalisations et baisses des droits sociaux, au contraire, ils intègrent la progression des droits du travail dans les progrès de productivité, dans les règles de la concurrence. Ils n'acceptent pas d'opposer les droits et acquis des salariés, aux "lois du marché" mais ils veulent plier le marché aux règles de progrès, d'égalité, nécessaires aux humains.

2.1.5 Il est impératif de s'entendre également sur ce que représente le patronat. Trop souvent, les socialistes

parlent indistinctement des "entreprises" sans mettre en avant les lignes forces des différenciations qui existent entre les intérêts des petits, moyens et grands patrons. En France, mille entreprises de plus de mille salariés font travailler 3,8 millions de personnes et produisent plus de 40 % du PIB. Il n'y a que 1600 entreprises de plus de 500. De l'autre côté, il y a 97 % des entreprises qui ont moins de cinquante salariés. Et un million de petits employeurs qui font travailler 3,4 millions de personnes dans des unités de moins de 10. Rien à voir entre mille grands "entrepreneurs" de plus de mille et un million de petits patrons de moins de 10. Même si les premiers, aux commandes du Medef aiment bien manipuler les seconds. Les grandes entreprises, notamment lorsqu'elles ont été privatisées, ont reconstitué des situations de monopole, continuant de fonctionner en économie administrée, mais en échappant à l'intérêt général qui prévalait - en théorie - dans le secteur public. Elles ont oeuvré à faire reculer, en interne, le droit et les statuts des salariés autant qu'elle pouvait et sinon, elles ont développé une "externalisation" systématique, (des délocalisations multiples à l'intérieur de nos frontières), qui permettait de contourner les seuils sociaux, les rapports de force syndicaux, les conventions collectives.

Ainsi des centaines de milliers d'entreprises sont dépendantes de ces grands donneurs d'ordre, qui passent les "marchés" à leurs conditions, exigeant des baisses de coût, de conditions de travail, de droits syndicaux, etc. Elles n'ont pas les coudées franches et subissent cette sous-traitance dans les pires conditions, évidemment ressenties en premier par leurs salariés.

Tandis qu'au sommet de cette pyramide d'entreprises, il y a des prédateurs souvent cyniques, et qu'à la base, il y a des "petits patrons" à la vie dure et précaire, les socialistes ont eu le tort de mener une politique d'un seul "bloc", sans différencier les aides, sans réglementer la sous-traitance, les conditions de passage des marchés, sans favoriser le contrôle et l'effectivité du droit du travail, là où il y a moins de syndicat, moins de rapport de force, moins de résistance.

2.2 S'opposer pied à pied au programme Chirac-Juppé-Raffarin :

Pas d'état d'âme : face à gouvernement de droite revanchard et dangereux, nous devons saisir toutes occasions de lui faire barrage et de mobiliser toute la gauche syndicale et politique, unie contre lui. En même temps que remonte en puissance et se réorganise la gauche. Savoir le faire, c'est tirer en pratique les leçons du 21 avril, c'est corriger les aspects négatifs du gouvernement Jospin, c'est rattraper les erreurs de la campagne électorale, c'est réapprendre à gagner et à gouverner autrement demain.

2.2.1 Mettre en cause "l'état pénal", y opposer un état social : une politique globale de sécurité sociale au quotidien, justice, police, éducation, répression, réinsertion républicaines.

Alors que l'état libéral se dit "impuissant" en économie, par exemple, face aux licenciements, mais il se veut tout puissant dans la répression des effets et réactions à la dérégulation économique.

Avec les milliards qu'ils investissent dans la matraque, les flash-ball, les gilets pare-balle, les juges "expéditifs", policiers supplémentaires et avec un ministre "chargé de l'immobilier des centres d'enfermement" où l'on pourra placer des jeunes dès l'âge de 13 ans, ce sont autant de "transferts" du "social" au "pénal" qui sont mis en oeuvre. Les Français perdront en service publics, en équipements, en éducateurs, ce qui sera surinvesti dans la police, la justice et les prisons.

L'état consent une débauche d'énergie sans précédent dans les ghettos et quartiers pauvres, sous prétexte de "restaurer le droit à la sécurité des petits" au moment même où il accorde aux "grands" une impunité totale. Le "laisser-faire" pour les "couches supérieures", le bâton pour ceux d'en bas. La délinquance financière représente des milliards de fois plus que la petite délinquance des quartiers, en vol de biens, en gaspillage global, en

conséquences criminelles...Entre 1990 et 1999, les abus de biens sociaux ont augmenté de 41 % et les affaires de corruption ont doublé. Seulement 1 % des délits sont sanctionnés titre Le Monde du 9 août.

Nous défendons un projet global : l'insécurité est libérale, la sécurité est sociale. Pour rétablir un "ordre public" digne de ce nom, il n'y a qu'une autre voie, alternative, contraire à celle de Sarkozy-Raffarin-Chirac : la sécurité sociale. Cette autre voie, défendue par Julien Dray, et la Gauche socialiste, consiste à la différence de la droite, à prendre la sécurité comme "un tout" : pas à privilégier la répression au détriment de la prévention. Un "tout", c'est le plein emploi, le recul de la précarité, la chasse prioritaire aux crimes "économiques d'en haut", le rétablissement d'un "ordre public social" au travail, la réduction des inégalités, la redistribution des richesses, l'éducation, la protection sociale garantie : et en complément, de façon appropriée, la répression des délits et crimes qui portent atteinte à cet ordre public-là.

2.2.2 Défendre l'état républicain, les impôts républicains, l'intervention centrale de l'état volontaire, l'aménagement national du territoire, une vraie politique de la ville, une planification économique pour un développement durable.

Les démonstrations de la politique de la droite sont totalement transparentes : alors qu'il se propose sous couvert de "décentralisation" de démanteler les interventions de l'état central, seul capable d'opérer les péréquations, de planifier l'aménagement du territoire, alors qu'il investit des milliards dans la sécurité et les prisons, l'une des premières mesures d'économie consiste à revoir les grands travaux d'équipement de transports publics.

Car dans cette décentralisation chérie par Raffarin, la part reviendra aux régions les plus riches, les déséquilibres existants seront accrus, la centralisation étatique reculant, ce seront les entreprises nationales et multinationales qui seront seules centralisées au niveau européen et qui décideront des conditions de passation de marché par-dessus "l'Europe des régions".

Le démantèlement de l'état républicain fait parfaitement partie du projet libéral. Depuis longtemps "Démocratie Libérale" et Alain Madelin, J. P. Raffarin plaident en ce sens ; c'est le contraire du développement durable, planifié, prévoyant, global. C'est le renvoi aux lobbies, aux "barons", aux féodaux locaux en dépit des services publics, les économies d'échelle seront supprimées.

2.2.3 Défendre les services publics, leur élargissement, c'est défendre le principe, non pas d'un service "minima", ni de "missions déléguées" de service public au gré des initiatives individuelles, c'est au contraire mettre en avant des principes de continuité, de solidarité, d'égalité de traitement dans tout le territoire au service de toutes les populations concernées.

C'est le service public qui a permis le développement magnifique de ce pays : l'installation partout de l'électricité, du téléphone, du gaz, des voies ferrées, l'acquisition, le contrôle et le développement de l'énergie, les écoles et les hôpitaux publics, la prévention médicale scolaire et du travail, les transports en commun, RATP, SNCF, les grandes compagnies de l'aviation, et airbus, les grands établissements de crédit et de banque, tous les grands équipements et grands travaux, ainsi que la conquête de l'espace, avec Ariane. Rien n'a été fait sans trouver sa source dans la volonté commune, générale, à des périodes où les capitalistes n'avaient ni la volonté, ni l'ambition, ni la capacité de voir assez grand.

Nous allons avoir, avec l'offensive contre EDF-GDF (qui va servir de "test" aussi pour la remise en cause des retraites) et avec le nouveau pas pour la privatisation d'Air France, des développements nouveaux de la liquidation des services publics de la grande tradition française. Demain seront bradées nos voies ferrées, nos métros, et commenceront la marchandisation de la santé, celle de l'école.

La gauche n'a pas assez défendu les grandes conquêtes de nos services publics face à l'Europe libérale, à ces technocrates qui exigent partout le même type de concurrence qui a fait des ravages spectaculaires dans les trains britanniques et dans l'électricité californienne. C'est le retour de l'anarchie, de l'irrationnel, de la gabegie, dans le seul intérêt de profits à court terme, et au détriment des grands projets collectifs, dignes des ambitions et des espoirs de dizaines de millions d'humains.

Enfin nous avons en France, le contre-exemple parfait avec les services de l'eau, de la gabegie, des inégalités sur le territoire, des carences, et manipulations de toutes sortes, des risques aussi (où va, depuis la déconfiture de son chef, Vivendi Environnement ?). Là où nous n'avons pas nationalisé, pas imposé un service public national, les communes, départements, régions sont à la merci des tractations, corruptions, chantages, les plus importants, sans qu'aucun argument sérieux ne vienne contredire les avantages évidents que la France retirerait durablement d'une nationalisation globale de ses approvisionnements en eau.

Les socialistes devraient pour montrer le coeur de leurs propositions en matière de service public nouveau, d'organisation du développement durable de la société mener une vaste campagne pour la nationalisation de l'eau, en un grand et unique service public. Ils devraient organiser de vastes états généraux en défense et en rénovation des services publics, inscrire leur renforcement, leur redéploiement au coeur d'une nouvelle "économie sociale de marché".

C'est ce que la Gauche socialiste avait défendu et continue de mettre en avant contre la droite au pouvoir, à l'heure des bilans du 21 avril et du prochain congrès du Parti socialiste.

2.2.4 Contre la baisse du coût du travail, pour les salaires. Raffarin n'a même pas pris le temps d'attendre la consultation des syndicats obligatoirement prévue la dernière semaine de juin sur ce sujet, avant d'annoncer sa décision : 2,7 millions de smicards resteront donc à 5834 F nets avec une "hausse limitée à 2,4 % : la carte orange augmente de 3,8 % : un salarié sur six, une femme sur deux, un jeune sur trois sont concernés dans le privé... Les salaires des grands patrons, eux, ont augmenté de 35 %, celui des ministres de 70 %, sans parler des indemnités que ces gens-là se mettent dans la poche, même quand ils conduisent leurs entreprises au fiasco (Michel Bon de France télécom) ou quand ils se font virer à cause de leurs propres turpitudes (Jean-Marie Messier, de Vivendi).

89 branches sur 164 ont pourtant des salaires minima conventionnels inférieurs au Smic : quasi jamais le patronat qui préfère le "contrat" à la loi... ne négocie sans que la loi ne le lui impose !

Qu'on ne nous dise pas qu'on ne peut pas augmenter le Smic à cause du "coût trop élevé du travail" qui "menacerait l'emploi" : notre Smic est plus bas qu'en Allemagne, en Hollande, en Belgique, ou en Italie et nul n'a jamais prouvé qu'il y avait un rapport entre le taux du Smic et l'emploi. De plus les cotisations sociales sur le Smic ont été considérablement baissées et il s'agit donc d'emplois massivement aidés au point que la hausse du Smic augmente mécaniquement de très nombreuses aides de l'état (dont la PPE, prime pour l'emploi).

Enfin le fait qu'il y ait différents Smic (six), à cause d'un très mauvais aspect de la loi Aubry, n'est pas davantage un argument : des retards ont été pris, qui ont gelé les salaires en-dessous de ce qu'ils devraient être, et il faudra bien un jour rattraper les 11,4 % d'écart entre les Smic à 35 h et les Smic à 34 h...

La suppression des emplois jeunes publics, même si on en connaît les limites, et leur remplacement par des emplois jeunes privés, énorme cadeau aux entreprises, est un processus qui vise à transférer aux collectivités locales et aux associations para publiques, des "charges" (salaire indirect) qui vont être enlevées aux chefs d'entreprise. Les impôts locaux devront remplacer nombre de postes devenus indispensables, et les impôts publics vont être reversés aux employeurs pour payer des jeunes. Exemple splendide du libéralisme en action qui, par ailleurs, prétend ne pas

vouloir d'intervention de l'état en économie ! Le Medef qui refusait les emplois jeunes aux conditions antérieures, va les accepter aujourd'hui.

2.2.5 François Fillon, comme Chirac, a annoncé l'assouplissement des 35 h par voie réglementaire. Ce qui veut dire, remettre en cause les heures supplémentaires, donc travailler plus... pour gagner moins.

Nous devons défendre bec et ongle les 35 h et toute l'orientation de réduction du temps de travail, vers les 32 h...

La droite va s'abriter derrière les erreurs (que nous avons souligné en leur temps...) de la deuxième loi Aubry : celle qui visait à faire payer les "aides" aux 35 h sur le budget de la protection sociale, celle qui a provoqué six Smic, et celle qui a consisté à "assouplir" le contingent annuel des heures supplémentaires en le portant à 180 h. Il va aussi faciliter les flexibilités déjà permises par la loi Balladur-Giraud (loi "quinquennale", hélas non abrogée par la gauche, malgré ses promesses).

Pour autant ce ne sera pas facile et pas sans résistance. Car les salariés, concrètement, tous critiques que soit une partie d'entre eux sur l'application des 35 h, vont se rendre compte qu'ils y perdront du temps et de l'argent. Les promesses sans fondement de Chirac "travailler plus pour gagner plus" vont s'envoler en fumée...

Cependant des obstacles nouveaux sont apparus sur le chemin de MM Raffarin et Fillon : La Cour de cassation, le 4 juin 2002 a imposé une révolution dans la mise en oeuvre des 35 h : des millions de salariés, grâce à cette interprétation de la loi Aubry, vont pouvoir réclamer des millions d'euros...

Cette interprétation des 35 h freine les possibilités de changement réglementaire "indolore" des 35 h : leur assouplissement ne sera guère facile sans passer par le Parlement. Et passer par le Parlement, enclenche une bataille sociale autrement plus forte.

2.2.6 L'assaut de la droite et du Medef se prépare contre nos retraites. Dans son discours d'investiture du 3 juillet J.-P. Raffarin a sonné le tocsin : avant "la fin du premier semestre 2003", il aura mis en cause le système actuel de retraites.

- ▶ 1°) Chaque système particulier de retraite sera revu et modifié selon un calendrier séparé. Ce sera des coups durs portés à ceux qui ont des avantages dus aux pénibilités de leur métier.
- ▶ 2°) Le choix de partir en retraite à l'âge qu'on veut pour "gagner plus" sera instauré. C'est la fin du "droit à 60 ans". Vous aurez le "choix" entre travailler plus longtemps ou avoir une retraite plus basse.
- ▶ 3°) Il annonce des compléments de retraite avec incitation fiscale (fonds de pension). On pense tous aux faillites des tricheurs qui gèrent ces fonds et aux millions de pauvres salariés qui se sont fait gruger par ce système.
- ▶ 4°) Il annonce "l'équité" : ce qui signifie le même nombre d'annuités (40) pour le public et le privé : ce qui privera le privé de l'espoir d'en revenir à 37,5 annuités. Et recréera du chômage de masse. 40 annuités pour les fonctionnaires = 30 milliards d'heures de travail en moins pour les jeunes

La "liberté" de prendre sa retraite "quand on veut", c'est l'hypocrisie totale !

Comme si chacun pouvait "choisir" l'âge de son départ en retraite alors qu'il dépend de l'employeur, du nombre de trimestres, et du taux de remplacement... C'est le choix entre "s'user davantage ou vivre moins bien le reste de son âge". En 1972, il suffisait de 30 annuités... et la retraite était pourtant à 65 ans ! Aujourd'hui que la France est plus riche, il faudrait cotiser plus... Et cela consisterait, nous l'avons toujours dit, à faire travailler 5,5 millions de salariés pendant 36 mois de plus, c'est-à-dire à rallonger la durée du travail sur la vie plus qu'elle n'a été raccourcie sur la semaine par les 35h... Nous engagerons une bataille nationale, avec un comité national unitaire, pour le retour aux 37,5 annuités et demie, et nous tenterons, par tous les moyens de faire obstacle à cette politique de la droite.

2.2.7 Combattre Raffarin, c'est aussi formuler un programme de lutte pour la réduction des inégalités, la redistribution des richesses malgré les "risques" permanents engendrés par l'anarchie du marché. Plein emploi, bon emploi ! Et sinon protection sociale maintenue.

Le Medef a écrit, sous la plume de ses principaux dirigeants, MM Seillière et Kessler, des articles en faveur du "risque" et des "risquophiles", opposés aux "risquophobes". En faveur "de l'aventure" de l'entreprise, contre le confort du "protégé social"... Ainsi veut-il justifier la diminution de toutes les protections sociales, en revenir à ne payer que le salaire direct, correspondant au seul temps de travail effectif, et remettre aux choix individuels l'assurance contre la maladie, la vieillesse, l'économie pour les congés payés, le logement, etc...

On notera que c'est exactement la philosophie du parti, "Démocratie libérale" dont est issu J.P. Raffarin. On notera aussi que dès qu'il y a risque, par exemple, après le 11 septembre, les "assureurs" et Denis Kessler se tournent vers l'état pour les couvrir. On notera aussi que lorsque un patron sur deux du CAC 40 est mis en examen, Ernest Seillière demande à l'état de ne pas inquiéter ces "risque-tout". Contre les "peurs sociales" qui minent la société depuis la crise et qui ont tellement joué le 21 avril, les socialistes, oui, sont "risquophiles", ils doivent préconiser au contraire un accroissement des "couvertures contre les risques" sociaux.

Étendre et non pas diminuer la protection sociale

Mais ce n'est pas seulement l'impôt qui doit corriger les conséquences des plans sociaux, des dépôts de bilan, des liquidations et faillites capitalistes. On doit viser à faire partager par les actionnaires, les financiers capitalistes, les conséquences de leurs choix économiques : trop facile de licencier pour augmenter ses profits à 15 % et de laisser à l'état la réparation des dégâts sociaux provoqués. Il faut rendre les grandes entreprises si puissantes, davantage responsables des risques sociaux, donc augmenter le salaire indirect, la taxation des capitaux. Cela passe par les cotisations sociales liées au salaire, la hausse du salaire indirect.

Les bonnes entreprises solides et prospères sont celles qui ont de bons salariés, qualifiés, bien payés et bénéficiant de réels droits. Il faut encourager économiquement, socialement, cette norme du CDI qualifié, à l'expérience professionnelle reconnue, du salaire négocié collectivement, du respect contrôlé et sanctionné du droit du travail, de la protection face aux risques sociaux. De façon à dissuader la recherche et la course à l'usage systématique de la précarité, du licenciement boursier, de l'exclusion hors de l'emploi.

2.2.8 Une nouvelle démocratie sociale : la sécurité sociale est la conquête la plus importante du peuple français. Quel beau mot "sécurité" accolé à "sociale". Si elle est appelée ainsi, et que le mot "assurance" a été écarté historiquement, c'est pour affirmer un principe que des décennies de luttes ouvrières ont revendiqué : il s'agit d'effectuer entre salariés un prélèvement volontaire, socialisé, mutualisé, distinct de l'impôt, pour "mettre de côté", dans un "bas de laine", contrôlé par les salariés eux-mêmes, les sommes nécessaires à la protection sociale de tous et toutes. Il ne s'agit pas d'un "prélèvement obligatoire" mais volontaire. Il ne s'agit pas d'un "impôt" car l'impôt n'est pas "pré affecté", il s'agit au contraire d'une "cotisation" salariale (mais aussi imposée au patronat), qui est prédestinée, uniquement affectée à une caisse séparée, délibérément séparée pour échapper à tout détournement, tout autre usage. Cet argent-là étant celui des salariés pour leur maladie, leurs accidents, leurs charges de famille nombreuse, leur chômage, leur retraite, il ne peut pas être utilisé à d'autres fins. Ce principe de socialisation d'une part des salaires, versée dans un "pot commun" pour être redistribué en fonction des besoins est le principe le plus beau pour des socialistes, pour les français, pour la France et en exemple, aux yeux du monde entier.

Nous voulons retrouver, conserver, rétablir tous les principes de la "Sécu" et même changer la constitution en conséquence (suppression du Sénat, élections à toutes les caisses, gestion démocratique, contrôlée, ouverte de notre Sécu, en navette entre le "Parlement social" et l'Assemblée nationale, cette dernière décidant après implication, proposition, consultation des partenaires sociaux qui gèrent les caisses.

- ▶ Ceci implique un grand bond en avant pour les syndicats dans la gestion de la sociale (caisses de Sécu), - comme dans la justice au travail (prud'hommes) et les élections professionnelles (DP, CE, CHSCT).
- ▶ Ceci signifie des élections démocratiques, ou se prononcent tous les ayant droits, démocratiquement avec des collèges électoraux proportionnels, scrutins réguliers, responsabilisation dans les choix de gestion en navette avec le Parlement. (Et cela tranchera enfin une question béante depuis que le Medef a boycotté les caisses...)
- ▶ Cela devrait être l'occasion de nouveaux critères de représentativité, des financements publics transparents au plus près des instances concernées pour tout le mouvement syndical,
- ▶ Il devra être établie une règle majoritaire pour tout accord, de branche, d'entreprise, droits nouveaux de contrôle des entreprises (bilan comptables, transparence) avec avis conforme des DP, CE, ...

Si nous voulons une démocratie sociale, des négociations, une véritable implication des salariés dans la vie des entreprises, dans la vie de leur protection sociale, ce choix devrait décupler la cohésion sociale, les échanges fructueux entre producteurs, dans l'intérêt d'une économie sociale de marché, c'est la voie efficace à suivre.

2.2.9 École, contre la marchandisation de la formation ici reprendre JL Mélenchon

2.2.10 Santé : contre la privatisation de la Sécu, projet de Mattei Ici reprendre article sur hôpitaux, luttes à venir, santé publique contre cliniques privées

2.2.11 Contre la politique de Roselyne Bachelot de remise en cause des avancées acquises par la gauche plurielle. pour une issue positive au sommet de Johannesburg : Pour sauver la planète, il est indispensable que les puissants de ce monde adoptent, à Johannesburg, au moins sept décisions capitales :

- ▶ 1) un programme international en faveur des énergies renouvelables, centré sur l'accès à l'énergie dans les pays du Sud ;
- ▶ 2) des engagements en faveur de l'accès à l'eau et de son assainissement en vue de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes privées de cette ressource vitale qui est un bien commun de l'humanité ;
- ▶ 3) des mesures pour protéger les forêts, comme prévu par la convention sur la biodiversité adoptée à Rio en 1992 ;
- ▶ 4) des résolutions pour mettre en place un cadre juridique instituant la responsabilité écologique des entreprises et réaffirmant le principe de précaution comme préalable à toute activité commerciale ;
- ▶ 5) des initiatives pour subordonner les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aux principes des Nations unies sur la protection des écosystèmes et aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) ;
- ▶ 6) des règlements pour exiger des pays développés qu'ils s'engagent à consacrer un minimum de 0,7% de leur richesse à l'aide publique au développement ;
- ▶ 7) des recommandations impératives, enfin, pour annuler la dette publique des pays pauvres.